

SENAT DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE 1996-1997

Commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES AUDITIONS

Mercredi 11 juin 1997

SOMMAIRE

AUDITION DE M. PRUNIER

(Orateurs: M. Prunier, Mme Lizin, Mme Bribosia-Picard, Mme Willame-Boonen, Mme Dua,
MM. Ceder, Verhofstadt et Caluwé.)

Le *Compte rendu analytique* des auditions qui se déroulent à huis clos
est distribué uniquement aux membres de la commission

PRESIDENCE DE M. SWAELEN, PRESIDENT

La réunion est ouverte à 14 h 55 m.

AUDITION DE M. PRUNIER

M. le Président. — Nous avons le plaisir d'accueillir le professeur Gérard Prunier.

— Le témoin prête serment.

La commission vous est reconnaissante du témoignage que vous allez lui apporter et plus particulièrement des précisions relatives à l'aspect FPR. Nous sommes en effets assez bien informés sur la situation du côté gouvernemental mais nous avons nettement moins d'éléments concernant le côté FPR.

En ce qui concerne le génocide, je voudrais vous poser quatre question suscitées par la lecture de votre livre « History of a genocide ».

La premier aspect concerne le caractère préparé et planifié du génocide, caractère que vous affirmez.

Le deuxième aspect concerne le caractère prévisible du génocide pour lequel votre avis apparaît plus nuancé. Vous écrivez que, malgré tout ce qu'on savait, il était difficile de prévoir les événements.

Enfin, le troisième aspect concerne la responsabilité du président Habyarimana lui-même, sur laquelle il y a désaccord.

Que pensez-vous de la responsabilité du président Habyarimana dans le génocide ?

Vous vous expliquez longuement dans votre livre sur votre conception du génocide que vous voyez comme un mélange d'aspects ethniques et politiques, ce qui est en totale contradiction avec la conception du sénateur Destexhe. Vous en concluez que toutes les conditions étaient réunies pour que les Hutus fassent aussi l'objet du génocide.

M. Prunier. — L'organisation préalable du génocide ne fait pas l'ombre d'un doute. Depuis que nous avons fait ce constat, nous avons pris connaissance d'autres preuves qui viennent le confirmer. Nous avons ainsi découvert que les connaissements douaniers concernant l'importation de 50 000 machettes en provenance du Kenya étaient émis au nom de Félicien Kabuga. Je doute que celui-ci ait eu besoin d'autant de machettes pour son usage personnel.

En cherchant davantage, nous pourrions trouver d'autres preuves de l'organisation du génocide.

Les explications fournies par les victimes et les acteurs de ce génocide confirment que les bourgmestres et les administrations locales du pays ont joué un rôle essentiel pour amener le citoyen ordinaire à tuer. C'est ainsi qu'on parlait de désherber du Tutsi comme on aurait parlé de travaux d'intérêt général. Ceci a contribué à donner l'impression à la population que l'administration ne faisait qu'accomplir sa tâche et nombre de paysans ont tué leurs voisins sans autre raison que le souci de la déférence envers l'autorité.

Contrairement à beaucoup d'autres pays d'Afrique, la société rwandaise se caractérise par sa culture prussienne son obéissance à l'autorité, son organisation extrême où tout un chacun est soucieux de remplir le rôle qui lui est imparti. Ceci explique sans doute pourquoi les gens ont obéi jusqu'au bout à Habyarimana. Il y a eu une sorte d'infantilisation de la population que l'on pourrait comparer à celle de la population allemande pendant la guerre qui, jusqu'au bout, a suivi Hitler.

Le génocide est bien le fruit d'un programme gouvernemental mis en place par certaines personnes qui n'étaient manifestement pas conscientes des conséquences politiques de leurs actes. Elles ont en effet été assez naïves pour ne pas penser que la communauté internationale les condamnerait.

Mme Lizin (PS). — Que pensez-vous de l'accompagnement de la France ?

M. Prunier. — Il n'y en a eu aucun. Soyons clairs, la France n'a pas participé au génocide. L'erreur qu'elle a commise est d'ordre politique et est antérieure à 1994. C'est ainsi qu'en 1990, Jean-Christophe Mitterrand m'a dit que si les Rwandais le voulaient, on leur enverrait de la bidasse et que tout serait rapidement réglé.

Mme Lizin (PS). — Donc, la décision émanait bien de la cellule même du président ?

M. Prunier. — Oui, cela c'est passé le 5 octobre lorsque le gouvernement de Kigali a feint une attaque du FPR pour pousser les Français à réagir. Jean-Christophe Mitterrand est tombé dans le piège. J'étais présent lorsqu'il a reçu un coup de téléphone l'avertissant de ce qui se tramait au Rwanda.

C'est alors qu'il m'a dit textuellement ceci : « le petit père Habyarimana, on va lui envoyer quelques bidasses et on va le tirer d'affaires ». Il a ajouté que tout serait fini dans moins d'un mois. Cela montre à tout le moins l'inaptitude politique de Jean-Christophe Mitterrand.

Mme Lizin (PS). — A la même époque, la France prétendait pourtant soutenir les accords d'Arusha ?

M. Prunier. — Ne confondons pas. Ce que je vous relate date de 1990, donc bien avant les négociations d'Arusha. La France a commencé à commettre des erreurs dès 1990 lorsque des massacres furent commis et qu'elle à chaque fois, tout fait pour essayer de minimiser ces événements. Lorsque Me Gillet s'est rendu au Rwanda, elle a soutenu qu'il ne s'agissait que de propagande. L'attitude de la France peut expliquer pourquoi les Rwandais ont pensé qu'ils pouvaient tout faire et aller jusqu'au bout sans risquer de condamnation internationale. La France ne se doutait évidemment pas de ce que serait « ce bout ».

On a dit aux Rwandais qu'ils pouvaient tout faire. Ils ont donc fait ce qu'il ont voulu.

Mme Lizin (PS). — Le discours tenu par Jean-Christophe était-il différent de celui du gouvernement français sur les accords d'Arusha ?

M. Prunier. — Jean-Christophe Mitterrand a été remplacé en 1992 par Bruno Delhaye qui a officiellement soutenu les accords. Mais tout le monde, que ce soient les Français, les Belges, les Américains et les Européens en général, a attendu sans rien faire. Les Français ont évacué les militaires de l'opération Noroit et ont attendu. Seuls les pays voisins ont réagi, l'Ouganda, la Tanzanie et le Burundi où Ndadaye a été élu au moment où les accords d'Arusha ont été signés. Celui-ci était inquiet car il se rendait compte qu'il se trouvait sur une poudrière. Il a supplié Habyarimana d'appliquer les accords d'Arusha afin qu'ils ne soient pas emportés dans l'explosion simultanée de leurs deux pays. Ndadaye avait raison, à l'exception du fait qu'il a sauté avant Habyarimana. Mais les Européens n'ont pas levé le petit doigt.

Mme Lizin (PS). — Y a-t-il des discordances entre les messages de la cellule de l'Élysée et du gouvernement français ?

M. Prunier. — Pas après les accords d'Arusha. Je connaissais bien Delhaye. Il était favorable aux accords mais il disait des dirigeants rwandais « qu'ils étaient complètement cons ». Les capacités d'influence de la France étaient faibles.

Elle avait, en effet, délivré de mauvais messages politiques pendant trois ans. Les Rwandais qualifiaient donc son attitude d'ambiguë et l'ambassade française ne contribuait pas à clarifier les choses. On nous prêtait une hostilité envers les accords que nous n'avions pas. Je me suis rendu à Kigali à cette époque et on ressentait nettement un malaise collant. L'attitude française semblait faite de duplicité.

Mme Lizin (PS). — Connaissez-vous l'attaché militaire français ?

M. le Président. — Je vous prierai, madame, de vous en tenir à la commission d'enquête belge. Nous ne jugeons pas la politique de la France.

M. Prunier. — Plaise au ciel que ce soit le cas en France ! Mon témoignage serait sans doute beaucoup plus dur.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais). — Je reviens un instant sur la question de la préparation du génocide. Vous dites qu'en mars 1994, on a livré 50 000 machettes à Kigali. Est-ce qu'en temps de paix on fait normalement aussi de telles livraisons ?

Vous dites également que les bourgmestres ont incité les personnes à commettre des assassinats. Ces assassinats ont-ils été commis sans distinction ou a-t-on d'abord assassiné les hommes et ensuite les femmes et les enfants ?

M. Prunier. — Félicien Kabuga a acheté 50 000 machettes. Il était un des personnages clés des Interahamwe et n'avait rien à faire de ces machettes sinon les distribuer à ses miliciens. Je signalerai au passage que les massacres ont été aussi commis avec des bâtons cloutés et avec des houes. Quand on achète des machettes, ce n'est pas en pareille quantité parce que l'on ne peut pas immobiliser un tel stock pendant des années ? Ce n'était donc pas un achat innocent de matériel agricole car Kabuga n'était pas un agriculteur et l'importance de l'achat n'était pas raisonnable.

Les massacres ont été généralisés et n'étaient pas discriminatoires. On a tué des hommes, des femmes et des enfants. Des Tutsis ont été massacrés mais aussi de 30 000 à 50 000 Hutus considérés comme des ennemis du gouvernement, comme des malpensants, et pas toujours parce qu'ils étaient des militants de l'opposition. Je connais un membre du MRND innocent Butare dont toute la famille a été assassinée. Il a simplement fréquenté brièvement l'opposition quand il était jeune et l'un de ses beaux-frères marié avec une Tutsi a eu quelques contacts avec le FPR. Le génocide était donc ethnique parce que politique. On a assassiné les Tutsis parce qu'ils étaient des ennemis politiques. On a également tué les Hutus considérés comme complices. De plus, chaque individu a été assassiné avec sa famille.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais). — On n'avait apparemment pas besoin des listes noires pour tuer les gens. Pensez-vous que les massacres ont commencé immédiatement après le 7 avril ?

M. Prunier. — La question des listes était une question d'urgence. Ces gens-là ne savaient pas quand ils seraient interrompus. J'estime que le génocide a fait environ 800 000 morts. Pourtant, il n'y avait pas autant de noms sur les listes qui étaient courtes. Mais il y avait des priorités par rapport à la mort. Les premiers tués étaient les personnages les plus importants. Dans les premiers jours, le bilan comptait une moitié de Tutsis et une moitié de Hutus de l'opposition, comme Mme Agathe et son mari.

Les gens repris sur ces listes devaient mourir tout de suite. Il fallait éviter que si l'on était obligé d'arrêter les massacres. Les 3^e ou 4^e jour, ces personnes-là restent en vie. Il s'agissait de listes d'opposants politiques. Tous les leaders du parti social démocrate, sauf un, ont été tués. Les gens du MDR qui n'appartenaient pas à la tendance du Hutu-power étaient aussi repris sur ces listes. En fait, quelque trois mille personnes devaient être liquidées. M. Twagiramungu a réussi à s'échapper. Les soldats belges ont été tués parce qu'il fallait absolument assassiner la première ministre. On s'en est pris aussi immédiatement aux Tutsis du FPR car c'étaient des opposants politiques. C'est seulement dans la foulée qu'on a poursuivi les massacres.

Mme Bribosia-Picard (PSC). — D'où venaient les 50 000 machettes ?

M. Prunier. — Elles venaient du Kenya.

Mme Bribosia-Picard (PSC). — Quand on écrira l'histoire de cet épisode, ne risque-t-on pas de découvrir que les protagonistes des accords d'Arusha n'avaient pas vraiment envie de les signer ? N'a-t-on pas fait trop violence à ces gens ?

M. Prunier. — Il s'agit d'un grave dilemme politique. Si l'on pense que les Africains ne sont pas mûrs pour la démocratie, faut-il, pour autant favoriser la guerre civile et la dictature ?

Dans le cas rwandais, nous avons surestimé les forces démocratiques et sous-estimé la puissance des partisans de la dictature, qu'ils soient du FPR ou de l'entourage de M. Habyarimana. La majorité des Rwandais souhaitaient échapper à la dictature. Mais la démocratie ne s'instaure pas facilement, sans violence ni effusion de sang. Une minorité en a remplacé une autre au pouvoir, sans que, jamais, la majorité ne puisse s'imposer.

Nous avons accordé trop de crédit aux accords d'Arusha. Cela ne concerne pas seulement les Européens, mais aussi les Tanzaniens et les Burundais qui désiraient vraiment l'application de ces accords.

Nous sortons ainsi de l'exposé des faits pour entrer dans l'estimation politique et nous avons reçu une leçon pour le futur. Les démocraties molles meurent. Dans un environnement hostile, les démocraties « gentilles » qui ne se donnent pas les moyens d'exister, ne survivent pas. Nous ne pouvons imposer notre vision aimable des droits de l'homme à des régimes de transition qui sont encore à l'aube de la démocratie parce que nous en faisons des démocraties mortes.

En Afrique, les démocrates doivent être des révolutionnaires. La démocratie n'est pas un cadeau. Elle implique des remises en cause énormes. Celles qui doivent être instaurées ressembleront plus aux démocraties de 1848 ou de 1871 qu'à nos régimes bien installés en Europe. La situation actuelle du Zaïre ne débouchera pas non plus sur une démocratie. Avec les meilleures intentions du monde, nous affaiblissons les démocraties africaines.

Les massacres étaient organisés et prévus mais ce type de violence ne paraissait pas être le préalable à un véritable génocide.

Tout le monde a été surpris, même certains participants. Ce qui avait été préparé était une sorte de Saint-Barthélémy politique, préparée et attendue dans l'entourage présidentiel, mais le passage des 3 000 morts prévus aux massacres quasi généralisés était d'ailleurs totalement inutile pour le régime et a plutôt freiné l'effort de guerre contre le FPR. Je ne peux pas croire, par exemple, que le ministre de l'éducation ait pu participer à l'assassinat de quelque 800 000 personnes. Mais qu'il ait pu collaborer à celui de 3 000 opposants politiques, je l'admets volontiers.

Il m'a fallu quatre jours pour me rendre compte que le processus n'allait pas s'arrêter. Je comprends aussi que les indices communiqués au général Dallaire et au gouvernement belge par quelques Rwandais n'aient pas été pris au sérieux. En outre, dans la région, depuis plus de trente ans, circulent nombres de documents, la plupart faux, faisant état de plans de génocide de d'assassinats. En quelque sorte, tout le monde a un plan génocidaire ou criminel en poche. Cela concerne toute la région, pas seulement le Rwanda. Evidemment, de temps en temps, l'un de ces plans est mis à exécution. Depuis vingt-deux ans, rien ne s'était passé si ce n'est un embryon de génocide au Burundi en octobre/novembre 1993. Que faire ? C'est difficile à imaginer parce que l'ONU n'est pas capable de répondre rapidement à ce genre de demandes.

Les gens du FPR, qui n'y ont d'abord pas cru, ont mis cinq jours à réagir. Ils pensaient à des massacres mais pas à un génocide de 800 000 personnes. Tout le monde savait qu'il y avait une espèce de Saint-Barthélémy politique.

Il y avait quelque chose de prévisible parce qu'on savait que quelque centaines de personnes étaient spécialement en danger car elles avaient été mises en avant par les accords d'Arusha.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Personne n'était au courant de l'achat de 50 000 machettes. Il n'y avait donc aucune connexion alarmante entre les faits et les informations fournies aux autorités politiques et aux gouvernements européens.

M. Prunier. — Il y a des gens qui savaient et qui n'ont rien dit. Il existait un noyau dur qui voulait forcer les événements. On parlait de cela dès avant les accords d'Arusha.

L'esprit humain éprouve des difficultés à différencier le prévu du prévisible ou de l'organisé. Ce que je puis dire, c'est que les gens qui ont préparé le négocide étaient peu nombreux.

L'objectif du tribunal permanent n'est pas de punir tous ceux qui ont tué avec des machettes. Cela nous choque mais il y a une sorte de sentiment d'obéissance à des ordres atroces. En ce qui me concerne, il n'est pas question de juger 100 000 criminels qui pensaient faire quelque chose de bon.

Par contre, je suis convaincu que le noyau dur avait prévu et organisé le génocide. Ce noyau est doublement responsable de la mort des Rwandais mais aussi du fait d'avoir transformé de simples citoyens en criminels par le biais d'une culture d'obéissance. Ce noyau était constitué de personnes cultivées qui servaient d'exemple. Je voudrais les voir pendues et voir dégagés de toute responsabilité les simples exécutants.

Il y a d'ailleurs des responsables dont les noms sont bien connus.

Mme Dua (Agalev). — Vous avez parlé de culture d'obéissance mais d'autres témoins ont particulièrement insisté sur l'angoisse qui régnait.

M. Prunier. — C'est un aspect plus psychologique que politique. Un climat lourd est effectivement plus propice à des actes inexplicables. Par exemple, une grenade a été lancée dans un marché et une mine a explosé sur une route. Il s'agit là d'un ensemble d'actions qui ne relevaient d'aucune logique. RTL et la machine de propagande alimentaient ce climat de paranoïa.

Même en tant qu'étranger, vous sentiez ce climat sans savoir de qui ou de quoi vous deviez avoir peur. Je pense que passer à l'action et tuer des ennemis « déclarés » dans ce climat-là pouvait être considéré comme normal.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais). — Les Interahamwe ont joué un rôle important dans le génocide. Dans quel but les Interahamwe et les Impuzamugambi ont-ils été créés ? Selon certains, ce sont des milices privées qui devaient contribuer à assurer la défense contre le FPR.

Mais ils ne convenaient pas pour cela. En quoi consistait leur entraînement ? Etaient-ils formés en tant qu'unité d'infanterie ou recevaient-ils essentiellement une formation idéologique ?

Selon vous, le génocide n'était pas prévisible. Quand vous êtes-vous rendu compte qu'il s'agissait davantage que d'une Saint-Barthélémy ? A quel moment avez-vous su que l'intervention de la Belgique ou de la communauté internationale était davantage qu'une option sans engagement ?

M. Prunier. — Les Interahamwe constituaient une milice politique et pas militaire. La majorité d'entre eux n'avait d'ailleurs pas reçu d'entraînement militaire. Cette milice a été créée avant le génocide et à un moment où il n'était même pas conçu.

L'actuel ministre des affaires étrangères rwandais est d'ailleurs un ancien fondateur des Interahamwe. Il voudrait bien qu'on oublie cela, mais son choix antérieur constitue, pour le gouvernement rwandais, un moyen de pression.

Avant les événements, les Interahamwe étaient considérés comme des activistes loyalistes.

Quelques cadres des Interahamwe ont été entraînés par les Français, ce qui explique le fait qu'on attribue une certaine responsabilité à des derniers dans le développement des milices. Il faut savoir que les Français s'occupaient des programmes de formation des officiers et sous-officiers des FAR. Or, l'armée rwandais a quasiment décuplé en quatre ans, passant de 5 200 hommes en 1990, à 50 000 hommes en 1994. Cette multiplication a été assurée avec le concours des Français et je ne doute pas que les Interahamwe ont pu bénéficier de formations aux techniques militaires. Sous le couvert du statut de sous-officiers rwandais en formation.

Les Français sont donc à la fois coupables et innocents.

A partir de quand sommes-nous coupables ? Si l'on se réfère au texte adopté par la Communauté internationale en décembre 1948 pour réprimer le génocide, nous le sommes à partir du 10 avril. En effet, la surprise passée, nous ne pouvions ignorer qu'un génocide s'était déclenché. Il faut souligner ici l'extraordinaire hypocrisie des Etats-Unis qui ont évité avec soin de parler de génocide pour ne pas être obligés d'intervenir.

Les Nations-Unies auraient dû en discuter et décider d'intervenir comme le texte international l'y obligeait.

J'étais à Paris au début du génocide et dès le quatrième jour, n'importe quel spécialiste devait se rendre compte de ce qui se passait. Je n'ose vous dire ce que les autorités m'ont répondu lorsque j'ai essayé de les avertir.

M. Ceder (Vlaams Blok). — Le professeur Chrétien nous a dit que ce n'était qu'au mois de mai qu'on avait commencé à parler de génocide dans les journaux.

M. Prunier. — C'est vrai, mais j'espère que les responsables politiques ne se contentent pas de lire les articles de presse pour prendre des décisions. Le général Dallaire s'est lui-même rendu parfaitement compte de ce qui se passait et il ne fait aucun doute que les politiciens également. Lors de l'opération Amaryllis menée par les Français avec le concours des Belges pour rapatrier les Occidentaux, une journaliste belge a filmé les opérations de rapatriement. Son film inédit de 30 minutes montre très bien que les paras refusaient d'aller voir les charniers clamant : « Foutez-nous la paix, on ne veut pas le savoir. »

Nous aurions pu intervenir sans pertes importantes, car la « terrible armée rwandaise » était une sinistre plaisanterie. Lorsque les paras sont allés chercher dans la campagne des blancs isolés, ils n'ont guère rencontré de résistance. Il aurait suffi de changer le mandat du général Dallaire dès le 10 avril pour que les Belges et les Ghanéens prennent la situation en mains.

M. Verhofstadt (VLD). — D'autant plus qu'ils étaient sur place.

M. Prunier. — Oui, et au lieu de cela, on a retiré les troupes du Rwanda.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Qui est la journaliste belge dont vous venez de parler ?

M. Prunier. — Je ne pourrais vous le dire d'emblée mais je vous le ferai savoir. Elle n'a jamais réussi à vendre son film, qui comporte des scènes de massacre.

M. Verhofstadt (VLD). — Sur la question de la prévisibilité du génocide, vous avez donné l'exemple de la Croix-Rouge qui, pendant la seconde guerre mondiale, a tenté d'alerter les Alliés sur ce qui se passait et n'a pas été crue.

Il y a une différence entre prévoir quelque chose et y croire. Dans le cas du Rwanda, il y avait suffisamment d'éléments permettant de prévoir le génocide, parmi lesquels le fax envoyé aux Nations-Unies par le général Dallaire suite aux déclarations de l'informateur Jean-Pierre, le rapport de la CIA parlant, avant même le déclenchement du génocide, de la possibilité de 500 000 morts. Il y a eu aussi la déclaration de notre ministre qui ne voulait pas que nos troupes assistent au génocide.

Peut-on encore affirmer dans ces conditions qu'on ne pouvait prévoir ce qui allait se passer ? Ne s'agit-il pas plutôt de savoir si on voulait y croire ?

M. Prunier. — Je n'ai pas connaissance du rapport de la CIA ni de ce que cet informateur a pu dire.

Il s'agit en réalité d'un problème de crédibilité des informations dérangeantes. Comme membre du parti socialiste, j'ai observé pendant quatorze ans la politique française et j'en ai conclu que certaines choses étaient bonnes à penser et que d'autres ne l'étaient pas. C'est le cas du génocide. Si ce genre de drame devait se représenter, je pense qu'on n'y croirait pas plus malgré l'expérience du passé. Car y croire implique qu'il faut décider, agir et courir le risque du ridicule si rien ne se passe.

La crédibilité du général Dallaire en janvier 1994 était faible. L'ONU de ne l'a pas écouté.

Le Burundi est un autre exemple typique. Tout le monde craignant un génocide là aussi. Mais au Burundi, le rapport de forces est basé sur un équilibre. Or, pour qu'un génocide puisse avoir lieu il faut un déséquilibre des rapports de forces.

Il est très difficile de raisonner sur ces questions. Parler d'un génocide nous renvoie à un passé que nous voulons oublier. Nous voulons être propres. Tout le monde se moque pas mal de la mort des 250 000 Hutus réfugiés dans l'est du Zaïre. Tout le monde savait ce qui les attendait et personne n'a rien fait.

M. Verhofstadt (VLD). — Dans ce cas-ci, l'ONU avait le nez dessus.

M. Prunier. — Je crois que le FPR voulait supprimer tous les réfugiés. L'ONU a poussé quelques cris effarouchés. Mais quand Kabila a dit qu'il ne tolérerait aucune intervention, l'ONU a simplement considéré que c'était un méchant. Elle n'a pas levé le petit doigt. Dans ces cas-là, les blancs ne sont pas racistes. Pour eux, les Hutus et les Tutsis, c'est pareil. Et ils se lavent la conscience en disant que les réfugiés sont des génocidaires. Y compris les bébés de six mois.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Il y a quand même eu l'opération Turquoise.

M. Prunier. — Il s'agissait d'une opération de relations publiques, pas d'une opération humanitaire.

Mitterrand voulait juste sauver la face de la France devant les critiques de la presse.

Je me réjouis que 30 000 personnes aient été sauvées par cette opération mais il ne s'agissait que d'une opération cosmétique à but politique.

M. le Président. — Quelle était la responsabilité d'Habyarimana dans le génocide ?

M. Prunier. — Il est difficile de faire parler les morts. Je crois qu'il était au courant de la préparation du génocide. A la fin, il était contre et c'est sans doute pour cela qu'il est mort. C'était un intellectuel et il avait compris qu'une entreprise aussi énorme ne pouvait pas réussir. L'affaire était trop grosse et tout à fait disproportionnée par rapport aux meurtres et massacres isolés avec lesquels il était d'accord.

Beaucoup de gens disent que son avion n'a pas pu être abattu par l'Akazu car Sagatwa se trouvait également dans l'appareil. Je ne le pense pas. Le président était un peu particulier car, à la différence de ce qui est courant en Afrique, il ne possédait pas une clientèle importante. Il était isolé par le réseau de sa femme qui appartenait à une grande famille. C'était un self made man qui avait fait un beau mariage. Mais sa femme avait beaucoup de clients et ses frères étaient de grands préparateurs du génocide. Le président n'avait pas d'hommes fidèles. Ceux qui ont tenté de jouer ce rôle ont été tués car la famille de sa femme s'arrangeait pour l'isoler.

Habyarimana s'est rendu compte qu'il ne contrôlait pas le génocide. Sagatwa était un homme à madame la présidente. Il a voulu la lâcher pour devenir l'homme de confiance du président.

Il est donc mort avec Habyarimana. Comme lui, il était contre le génocide, pas pour des raisons humanitaires mais par calcul politique. Habyarimana tentait de reconstruire une Akazu bis afin de pouvoir louvoyer sur les accords d'Arusha.

Sur cette question, mes suppositions sont nombreuses mais ne sont pas déraisonnables.

M. le Président. — Quelle est votre définition du génocide ? Je crois que vous le justifiez par un critère politique, à la différence de M. Destexhe, qui le justifie par un critère ethnique.

M. Prunier. — Ethymologiquement, un génocide est le fait de tuer un peuple. On peut tenir compte de beaucoup de critères pour définir la notion de peuple. Un peuple est un ensemble de personnes qui ont certaines caractéristiques en commun. Un génocide a pour but d'annihiler tous ceux qui possèdent la caractéristique mauvaise. Celui que l'on tue est sale. Le tueur, dans son esprit, incarne la justice.

Un massacre diffère d'un génocide car on peut y négocier sa survie. On peut faire son mea culpa, changer de parti. Mais dans un génocide, on ne peut pas renoncer à la caractéristique qui fait que l'on vous tue. Que l'on voie les grands génocides communistes à partir de 1917, en URSS, en Chine et au Cambodge. Les gens y ont été tués sur base de critères politiques. Quoi qu'ils aient pu faire pour se disculper, se repentir et tenter d'échapper à la mort, ils ont été tués. Dans un génocide, le tueur ne se fatigue pas. Le programme doit être appliqué jusqu'au bout.

Le génocide rwandais s'est lui aussi appuyé sur un critère politique. Les Tutsis ont été tués car ils étaient considérés comme la cinquième colonne du FPR.

Les Hutus modérés devaient eux aussi mourir car ils appartenaient à cette même catégorie.

Le concept de peuple majoritaire, défini dès 1959, a sacralisé le pouvoir au Rwanda. Celui qui le remet en cause est considéré de la même manière qu'un athée dans un régime théocratique.

On ne discute pas avec lui, il est annihilé. Les critères étaient donc politiques, mais c'était un génocide.

Le critère qui a présidé aux assassinats est politique mais au total cela reste un génocide. En qualifiant ce génocide de politique, je n'ai évidemment pas la même position que M. Destexhe.

En privilégiant le critère ethnique, on risque de voir le génocide récupéré au seul bénéfice du gouvernement rwandais actuel à la manière dont Israël a récupéré le génocide des Juifs. De cette façon, ce gouvernement peut justifier ses violations constantes des droits de l'homme et la manière dont il a traité les réfugiés hutus. Il se prévaut du génocide pour s'attribuer une supériorité morale alors que les victimes du génocide ont souvent été de pauvres paysans tutsis et que le gouvernement est formé essentiellement d'anciens exilés qui n'ont jamais été menacés physiquement.

Il faut inclure dans les victimes du génocide les hutus démocrates. Dire que le génocide a été purement ethnique est un choix politique qui permet au régime actuel d'identifier l'ensemble des Hutus aux génocidaires, engendrant ainsi un racisme comparable à celui du pouvoir hutu précédent.

Mme Lizin (PS). — Vous allez un peu loin. Les responsables actuels du Rwanda n'ont peut-être pas été victimes eux-mêmes du génocide, mais leur famille l'a été.

M. Prunier. — Beaucoup d'entre eux ont perdu effectivement des membres de leur famille. Ce n'est cependant pas le cas de tous et aucun n'a été personnellement menacé physiquement.

Mme Lizin (PS). — Sur quoi vous basez-vous pour dire que le gouvernement actuel refuse d'inclure les démocrates hutus parmi les victimes du génocide ?

M. Prunier. — Tous leurs discours sont centrés sur les victimes tutsies du génocide. Lisez la presse rwandaise, c'est possible, même en français.

Mme Lizin (PS). — J'ai l'impression que leur discours, au contraire, met l'accent sur le refus de l'ethnicité.

M. Prunier. — La culture rwandaise est une culture raffinée dans laquelle la codification langagière est très poussée. La litote et la périphrase sont des figures très utilisées et connues de tous. Quand le régime Habyarimana parlait de démocratie, tout le monde entendait pouvoir hutu. Aujourd'hui, quand le discours gouvernemental dit être anti-ethnique mais qu'il utilise abondamment le terme de génocidaires pour qualifier les autres, chacun décrypte un discours ethnique.

De plus, dans les faits les Hutus sont minorisés; les ministres hutus du gouvernement ne sont que des potiches et ils en sont conscients. Le vrai gouvernement est composé de quelques officiers supérieurs de l'APR. La réalité est ethnique. Quand il y a assassinat de quelques centaines de Hutus, le régime le justifie au nom de la souffrance des victimes du génocide, au nom de la sanctuarisation du génocide.

M. Verhofstadt (VLD). — Selon vous donc, les Hutus modérés doivent être inclus dans les victimes du génocide car ils devaient mourir ?

M. Prunier. — Avec leur famille.

M. Verhofstadt (VLD). — Toutes les familles des Hutus modérés assassinés n'ont pas été massacrées.

M. Prunier. — Le hasard a permis à certaines d'entre elles de s'échapper et d'autres ont été aidées par des Hutus opposés au massacre de la même manière que les Tutsis survivants l'ont été grâce à l'aide de ces mêmes Hutus modérés.

M. Verhofstadt (VLD). — Le génocide a donc un double aspect. Ses victimes sont à la fois des Hutus modérés et des Tutsis.

M. Prunier. — Il est très difficile de séparer les deux aspects. Le critère politique est cependant essentiel car les Tutsis assassinés l'ont été aussi parce qu'on les accusait d'être la cinquième colonne du FPR, d'être des espions des opposants politiques.

M. Verhofstadt (VLD). — Des raisons militaires ont été avancées aussi.

M. Prunier. — Il n'y a pas de raisons militaires. C'est la paranoïa qui a tué. Il est vrai que la majorité des Tutsis espérait une amélioration de son sort grâce à la participation du FPR au gouvernement, mais ils s'agissait de paysans des collines, incapables de fournir une aide militaire au FPR, même si certains de leurs enfants ont rejoint ce parti après 1992.

M. Verhofstadt (VLD). — Pour justifier le génocide des Juifs, on a aussi avancé des raisons économiques. On a accusé le capitalisme international juif de bloquer l'économie allemande mais, in fine, le vrai motif était ethnique.

C'est un peu ce même raisonnement qu'il faut appliquer ici, en incluant les Hutus modérés dans les victimes.

M. Prunier. — Sans oublier ceux que l'on appelle par un néologisme : Les Hutsis. Ils ont été des victimes du génocide et ceux qui ont survécu restent suspects aujourd'hui. Ils étaient souvent partisans des partis d'opposition car ils souhaitaient une politisation de la société et refusaient son ethnicisation. Ils ont été éliminés car ce génocide est un génocide politique. Certains de ces Hutsis avaient une carte d'identité hutue mais cela ne suffit pas car chacun connaît dans le village les parentés de tous les paysans.

M. Verhofstadt (VLD). — Je ne vois pas comment ce critère politique peut s'appliquer au massacre des enfants et des bébés.

M. Prunier. — Les textes sont clairs. Il fallait « arracher les racines », c'est à dire tuer les enfants. Ils ainsi explicitement référence aux événements de '59 et de '63, suite auxquels les enfants de Tutsis exilés sont devenus les Hutus soldats du FPR.

M. le Président. — Il y a cependant eu une seconde vague d'assassinats qui n'avaient rien à voir avec la politique et qui étaient perpétrés par une frange sociale de marginaux qui se vengeait de la société.

M. Prunier. — C'est assez classique lorsqu'on se trouve en situation de troubles dans un monde pauvre. Cette situation a d'ailleurs été qualifiée de « génocide des gens sans chaussures qui tuaient ceux qui en avaient ». On se trouve ici confronté à un aspect que je qualifierais de « guerre de la misère ». Le génocide a permis de vider un abcès de frustration sociale.

Je vais prendre l'exemple des Pygmées qui ont beaucoup tué car ils étaient méprisés par tout le monde. On a toujours dit que les Tutsis étaient des éleveurs et les Hutus des agriculteurs. Les Pygmées n'étaient rien du tout. C'étaient des marginaux complets même dans la période précoloniale.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Vous avez parlé de la sanctuarisation du génocide par le gouvernement actuel. Pensez-vous que nous pourrions subir des pressions du gouvernement rwandais en ce sens ?

M. Prunier. — Je n'en sais rien et vous serez mieux placé que moi pour appréhender ce fait.

Mme Lizin (PS). — Je voudrais revenir sur la différence entre objectivité et opinion. Vous avez dit que le gouvernement actuel se méfiait des personnes d'ethnies mixtes. Quels en sont les signes révélateurs ?

M. Prunier. — Il y a une certaine pratique sociale. Votre question me paraît induite par une sympathie à l'égard du régime actuel. En ce qui me concerne, je voudrais quand même préciser que ce que le FPR est aujourd'hui n'a rien à voir avec ce qu'il a prétendu être et ce qu'il a été à un certain moment. Le FPR a sans doute des excuses. A moins d'être aveugle, on ne peut m'accuser de sympathie pour l'ancien régime, à la lecture de mon livre. Je pense aussi qu'il n'existe pas, fondamentalement parlant, d'antipathie ethnique.

Je pense que le nouveau gouvernement mis en place en août 1994 constituait une tentative héroïque pour respecter les accords d'Arusha mais, dès l'été 1995, j'ai dû déchanter notamment lorsque M. Twagiramungu a été chassé. Je pense que des éliminations de membres éminents du gouvernement se sont produites alors pour des raisons purement politiques.

Certains membres tutsis du gouvernement actuel partagent l'analyse critique que je fais. Le génocide a détruit l'âme d'un peuple et les gens actuellement au pouvoir, qui sont des étrangers, sont également des aventuriers. En effet, ils sont à la fois opposés aux Hutus et sont mal à l'aise avec les survivants tutsis. Ces derniers ne sont pas à l'aise non plus et la différenciation ethnique n'est qu'un prétexte, comme auparavant d'ailleurs. A mon sens, l'AKAZU n'avait rien contre les Tutsis en tant qu'hommes mais bien contre les concurrents politiques.

Aujourd'hui, on utilise l'ethnicité afin d'éviter l'émergence d'organisations qui pourraient mettre en danger la dictature en place. C'est ce que j'appelle l'instrumentalisation de l'ethnicité. M. Chrétien, qu'on ne peut pas soupçonner d'opposition au régime actuel, partage mon opinion et considère également que l'instrumentalisation de l'ethnicité constitue une arme politique.

Les Tutsis de l'extérieur veulent la sanctuarisation du génocide pour en faire une arme politique basée sur une vue idéologique de l'ethnicité. Les Tutsis de l'intérieur sont beaucoup plus nuancés.

M. Caluwé (CVP). — En ce qui concerne le FPR, pouvez-vous nous faire un bref historique de son évolution ?

M. Prunier. — Le FPR provient d'organisations communautaires. Depuis 1960, les exilés tutsis ont créé des liens entre eux via des magazines et des clubs. Mais en Ouganda, ces organisations communautaires avaient accès à certains cercles du pouvoir et cela dès 1986. Ce n'était pas le cas ailleurs.

Un noyau comprenant beaucoup de Rwandais a rejoint la guérilla en 1982. En effet, à l'époque, une partie du gouvernement ougandais voulait supprimer les Rwandais. Certains ont alors voulu se réfugier au Rwanda mais ils ont été bloqués à la frontière.

Ces gens se sont battus pour survivre. Ils ont ensuite décidé d'agir dans leur pays d'origine devenu un pays mythique où beaucoup d'entre eux n'étaient même pas nés.

En outre, le régime d'Habyarimana interdisait qu'on parle d'eux comme de réfugiés et préférait qu'on les désigne comme des « Rwandais de l'extérieur ». Il leur était interdit de rentrer chez eux, même pour quelques jours et même après la création d'une commission mixte destinée à régler le problème.

C'est en 1987 que les mêmes ont créé en Ouganda le RPF (ou Rwandese Patriotic Front), qui ne devint le FPR qu'en 1990. Ils étaient facilement reconnaissables parce qu'ils ne parlaient pas le kinyarwanda ou le lingola au Zaïre et s'exprimaient facilement en anglais. C'est au sein de l'armée régulière ougandaise qu'ils se sont développés jusqu'en 1989-1990, préférant ne pas se manifester au grand jour immédiatement, tout en créant des cellules actives.

Les turbulances politiques du Rwanda dues aux Hutus au début des années 1990, ont mis en évidence leur désir d'être présents sur le terrain si un processus démocratique s'enclenchait, quoique la plupart d'entre eux n'étaient pas très chauds pour refaire des Tutsis des citoyens de première classe. Mais des éléments racistes subsistaient au sein du MDR au point que la suppression de la mention ethnique ne soit réclamée par ce parti qui à partir de 1991, son programme initial étant totalement raciste. Lutter contre une dictature étant politiquement plus payant que lutter contre une démocratie. Le FPR se précipite dans l'action. Museveni a favorisé le départ des FPR implantés à l'Ouest parce qu'il savait qu'ils pourraient lui créer des ennuis au sein même de son ethnie où il était minoritaire. En fait, il exporta littéralement le problème au Rwanda.

Le FPR était, dès le départ, une organisation de combat qui n'a toutefois eu les moyens de se battre que lorsqu'il s'est intégré à l'armée régulière ougandaise.

En 1965, les Tutsis avaient déjà essayé de retourner au Rwanda en s'alliant aux Lumumbistes, espérant ainsi obtenir leur soutien. Ce fut toutefois un échec.

M. Caluwé (CVP). — Qui a armé le FPR ?

M. Prunier. — L'Ouganda et la diaspora rwandaise. C'est le ministre actuel de la condition féminine qui était chargé de gérer les fonds en toute honnêteté.

M. Caluwé (CVP). — L'Ouganda avait reçu des fonds, non pour aider ces gens, mais pour démobiliser son armée et pour, ensuite, mettre sur pied une avancée nouvelle.

M. Prunier. — Lorsqu'on démobilise, on ne livre pas des armes. L'argent reçu par l'Ouganda était destiné à créer des fonds de pension et de démobilisation pour les soldats. Ils ont été assez bien gérés. Je ne vois pas bien le lien entre cette démobilisation et le FPR.

J'ai récemment rencontré des gens qui en étaient à leur 6e aller-retour entre le Rwanda et l'Ouganda. Entre les deux, leur cœur balançait. Ils ont finalement préféré l'Ouganda, mais ceci démontre l'ambiguïté de leurs sentiments.

Au début de la guerre, le recrutement du FPR s'effectuait principalement dans la diaspora. Les recrues venaient du Burundi, d'Ouganda, du Zaïre, de la Belgique et une poignée provenait des quatre coins du monde. En 1992, le FPR a recruté des enfants de Tutsis vivant au Rwanda. Cela a été un signal d'alarme pour les extrémistes hutus qui les ont considérés comme le 5e colonne du FPR, dont il fallait se débarrasser. Mais ces jeunes voulaient seulement se battre pour devenir des citoyens normaux.

M. Caluwé (CVP). — Comment expliquez-vous que les attaques du FPR, de 1990 à 1993, aient suscité beaucoup de réfugiés ?

M. Prunier. — Cela s'explique par la perception que les gens ont de leur propre action et leur identité. Les Hutus se sont enfuis devant le FPR au début de 1992 car ils étaient persuadés qu'ils seraient tous massacrés et que les gens du FPR étaient l'incarnation du diable en personne. J'ai rencontré les Hutus qui étaient restés dans la zone contrôlée par le FPR, faute de pouvoir fuir, ces 1 200 Hutus étaient regroupés et bien traités par le FPR qui réalisait, grâce à eux, une opération de relations publiques. Ces gens m'ont affirmé que, s'ils avaient pu, ils se seraient tout de même enfuis.

Finalement, après février 1993, on dénombrait 450 000 réfugiés dans les camps au nord de Kigali, suite à l'avance du FPR.

Mme Bribosia-Picard (PSC). — Pourquoi le FPR n'a-t-il pas demandé à la Belgique de rester ? Pourquoi le gouvernement actuel ne veut-il pas d'une enquête sur l'attentat contre l'avion présidentiel ?

M. Prunier. — Les blancs ont perdu toute crédibilité en Afrique sur le plan militaire, notamment après la pantalonade américaine, à Mogadiscio. Ils ont le sentiment que nous n'avons pas le courage de mourir, que nous sommes mous, que nous ne servons à rien. De plus, le FPR n'avait pas placé la lutte contre le génocide en priorité.

Il s'agit intelligemment sur le plan militaire, mais avec un mépris total pour la population tutsie qui était en train de se faire massacrer. C'est pourquoi les survivants parlent du gouvernement actuel comme d'un « gouvernement d'étrangers ». Kagame a bien opéré militairement mais, sur le plan humain, son attitude était « dégueulasse ».

Personne ne fera jamais la vérité sur l'attentat. Le gouvernement actuel a restreint les possibilités d'enquête, car il a tué beaucoup de gens entre le deuxième semestre 1994 et le printemps 1995. Il ne veut pas que ses crimes de guerre soient jugés. En effet, il ne s'agit pas d'un second génocide mais bien de crimes de guerre. Le coup de frein à ces crimes a été donné après le massacre de Kibeho, qui a fait quelque 5 000 victimes.

M. le Président. — Après les événements des 7 et 8 avril, le général Dallaire est intervenu pour tenter d'obtenir un armistice. Le FPR a refusé. On a dit qu'il s'agissait du coup de grâce porté aux accords d'Arusha. Pourtant, le gouvernement de transition était favorable aux accords.

M. Prunier. — Je comprends la position du FPR en avril 1994. Un cessez-le-feu n'aurait été qu'une façade permettant la poursuite du génocide. Le seul reproche qu'on pourrait faire au FPR est de ne pas avoir intensifié son effort militaire. Il aurait eu certes plus de pertes sur le front mais on aurait évité de nombreux massacres de civils. Le général Dallaire discute avec des militaires démocrates comme le général Gatsinzi ou le général Rusatira. Ceux-ci recherchent un armistice mais ils seraient dans l'impossibilité de l'imposer à leur propre camp. La garde présidentielle a tiré au mortier sur l'armée, ne l'oublions pas. Lors de l'attentat contre l'avion du président, le chef d'état-major des FAR est mort. Une minorité d'officiers démocrates ont réussi à imposer comme chef d'état-major Gatsinzi. Mais très vite, devant l'opposition de la garde présidentielle, il a été remplacé par le général Augustin Bizimungu.

La fraction d'officiers qui avait poussé Gatsinzi estimait que le génocide était de la folie car ils perdraient la guerre.

Ils ont réussi à limiter les massacres pendant trois ou quatre jours, pas plus. Je ne connais pas avec précision le nom de tous les officiers modérés et démocrates. Si vous voulez constituer une telle liste, il faut interroger les Hutus modérés en exil et recouper les informations. Mais la liste ne sera pas longue.

Mme Lizin (PS). — Quelle est votre opinion sur le rôle joué par la gendarmerie rwandaise ?

M. Prunier. — Elle a été dans sa totalité l'auxiliaire conscient des génocidaires.

Mme Lizin (PS). — Aviez-vous discuté de tout cela à l'époque avec le général Dallaire ?

M. Prunier. — Je n'ai pas rencontré le général Dallaire. Je ne suis qu'un obscur chercheur français. Il m'arrive parfois de murmurer quelque chose à certains responsables de mon parti quand ils sont au pouvoir. Mais même dans cette situation je suis peu écouté.

Mme Lizin (PS). — Pensez-vous que le général Dallaire était conscient de tout cela ? Que savez-vous de son degré d'information ?

M. Prunier. — Je ne sais pas. Posez-lui la question.

M. le Président. — Nous l'aurions bien voulu mais l'ONU s'oppose à ce qu'il vienne témoigner.

M. Prunier. — Je comprends bien la position de l'ONU car j'ai rencontré le général Dallaire après les événements brièvement et je suis sûr que lui aimerait bien parler.

Mme Lizin (PS). — De quand date votre retournement d'attitude vis-à-vis du FPR.

M. Prunier. — Cela s'est fait progressivement et ma dernière visite ne m'a pas rendu l'enthousiasme.

M. Caluwé (CVP). — On commence à reconnaître que le FPR a commis des crimes de guerre en 1994 et 1995 et qu'il ne respecte pas les droits de l'homme. Ce sont les mêmes responsables du FPR qui menaient le combat de 1990 à 1993.

Or, on prétend qu'il n'y a pas eu de massacres réels durant cette période, que des populations ont fui le FPR à cause de la propagande. Cela ne me semble pas très clair.

M. Prunier. — C'est très clair. Quand on fait l'enquête dans les camps de réfugiés hutus autour de ces histoires de massacres, on ne trouve que des fantômes de massacres. Le Rwanda est administrativement très maillé. Or, quand on interroge les réfugiés sur la commune, la paroisse, la colline ou la date de ces massacres, on n'obtient rien.

Il y a cependant des tueries faites par le FPR dans le nord du Rwanda mais elles ont commencé après le déclenchement du génocide. On en parle peu car l'ONU a accepté que le gouvernement actuel du Rwanda ait un droit de veto sur la publication des rapports.

Ainsi, après avoir parlé aux observateurs de l'ONU, je suis sûr qu'il y a eu 850 morts à Ruwengeri. Le gouvernement n'en accepte que 150. Le rapport de l'ONU publie donc le chiffre de 150 morts. Il faut ajouter encore qu'il y a eu huit ou neuf exécutions de membres du MRND en 1991 à Ruwengeri aussi. Il ne faut pas oublier les massacres qui ont eu lieu à Byumba où ont été tués des Hutus modérés qui avaient fui le génocide en passant par le Zaïre.

Le Rwanda est une terre de sang. Il faut éviter de se laisser aveugler par ses propres sympathies. Seuls comptent les faits. Il ne faut pas sous-estimer le risque d'exploitation de vos sympathies idéologiques par leur inclusion, leur récupération dans un système binaire où ne coexistent que des bons et des mauvais. Même la matérialité des faits est difficile à établir.

M. Caluwé (CVP). — Que savez-vous et que pensez-vous du rapport Gairsoni ?

M. Prunier. — Ce rapport restera un mystère. Je connais personnellement un Anglais qui y a travaillé, Tony Jackson. Il n'a malheureusement pas conservé de copie.

Gairsoni est un bon mercenaire de la plume qui a l'habitude d'enquêter dans des situations terribles. Il est l'auteur d'un rapport sur la situation dans le nord de la Somalie en 1988.

Il a réalisé une enquête sur les massacres commis par le FPR en fin 1994. Il les a estimés à 30 000 morts. Je crois aujourd'hui que ce chiffre est une sous-estimation mais à l'époque où il a été avancé, je l'avais considéré comme surestimé. Je n'avais pas voulu croire que des gens dont je me sentais proche idéologiquement avaient pu commettre ces massacres. J'avais même dénoncé une manipulation du camp génocidaire. Quoi qu'il ait travaillé en récoltant des interviews, le chiffre qu'il a obtenu semble néanmoins refléter correctement l'ordre de grandeur des massacres. Ce rapport a disparu car l'ONU ne voulait pas qu'il élabore le gouvernement actuel. L'ONU veut que les nouveaux gouvernants soient considérés comme des gentils de la même manière qu'il voulait que l'on considérât M. Habyarimana comme un gentil. J'ai cherché ce rapport auprès du HCR qui en est le commanditaire officiel mais le veto à sa diffusion provenait de M. Boutros-Ghali en personne. Si vous voulez en savoir plus, interrogez M. Boutros-Ghali.

M. le Président. — Nous l'avons invité mais il ne veut pas venir.

M. Caluwé (CVP). — Pensez-vous que nous pourrions interroger M. Gairsoni ?

M. Prunier. — Je ne sais pas mais vous pouvez demander à Tony Jackson, qui n'était que l'acolyte de Gairsoni. Je crois que lui vous répondra.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Il faut s'en tenir aux faits. Dans votre livre, vous parlez de la demande de Willy Claes auprès de l'ONU pour élargir le mandat des Casques bleus le 7 avril 1994. Pouvez-vous nous en dire plus ?

M. Prunier. — Non, je n'ai traité cette question-là que de manière superficielle.

M. le Président. — Nous allons revoir M. Claes, nous lui poserons la question. C'est important.

Mme Lizin (PS). — Vous avez relevé certains comportements concernant les massacres. En ce qui concerne l'actuelle ministre de la condition féminine, ancienne trésorière du FPR, vous avez déclaré qu'elle était honnête et que vous espériez qu'elle le resterait. Quand situez-vous ce revirement ?

M. Prunier. — On ne se réveille pas un matin en se disant : « Je vais être méchant ». Les exilés tutsis ont vécu dans la misère et certains se retrouvent aujourd'hui ministres et chefs de département. Inévitablement, des compensations se produisent. Le régime actuel est aux mains de pirates et d'aventuriers. Ce sont en fait les militaires qui détiennent le pouvoir et ce sont d'excellents militaires.

Mme Lizin (PS). — Votre appréciation est subjective.

M. Prunier. — Je suis peut-être subjectif mais je suis capable de jeter un regard objectif sur ma propre subjectivité, ce qui n'est pas nécessairement votre cas.

Les militaires dont je parlais sont des hommes jeunes qui ont eu une vie dure et ont survécu à des épreuves difficiles. Aujourd'hui, ils ont des occasions dont ils veulent bénéficier. Ils ont un mythe, c'est le génocide, et c'est pour cela que je prétends que le génocide ne se limite pas à la mort de 800 000 personnes mais à tuer l'âme d'un peuple. Ces militaires ont vraiment cru au processus démocratique mais ils n'ont plus eu aucun espoir après le génocide.

Ils se sont dit : « On va sa beurrer la tartine. » Ils sont au pouvoir et ils veulent en jouir. A Kigali, cette jouissance est modeste. Ils ne sont pas multimillionnaires, ils ont une villa, une voiture et font un peu d'import-export. La guerre au Zaïre a augmenté les possibilités. Il y a eu une colonisation du Kivu qui s'étend de plus en plus vers l'Ouest. Nombre d'officiers rwandais ne veulent plus retourner au Rwanda. Ils ont déjà revêtu trois uniformes; l'ougandais, le rwandais et maintenant le zaïrois. Ce sont vraiment des aventuriers.

En ce qui concerne la ministre de la condition féminine, je constate simplement qu'aujourd'hui, il faut lui donner un bakchich pour obtenir une autorisation administrative, ce qui n'était pas le cas lorsqu'elle se trouvait à Kampala.

Là, elle gérait des sommes importantes et était très parcimonieuse quant à ses dépenses. Elle n'est pas devenue diabolique, c'est un être humain dont le comportement s'est modifié car l'environnement a changé. Auparavant, elle était une militante politique, aujourd'hui, elle est ministre d'un gouvernement désespéré et cynique. Au Rwanda, il n'y a plus que des assassins et des victimes. Il n'y a plus d'idéalistes. De quoi peut être faite l'âme des enfants qui ont vu massacrer leurs parents ?

Mme Lizin (PS). — Cette dame essaie précisément d'aider les orphelins. Ce que vous faites est dégoûtant.

M. le Président. — Ce n'est pas sérieux, et je vous prie, madame, de vous abstenir de ce genre de commentaire.

M. Prunier. — Votre réaction, madame, est typique de la situation. Les Blancs deviennent fous. La polarisation entre Tutsis et Hutus est telle, les crimes et les souffrances sont telles que les gens se sentent obligés de prendre parti. Ils veulent qu'il y ait des bons d'un côté et des méchants de l'autre.

Mme Lizin (PS). — Je n'ai pas besoin d'un psychologue.

M. Prunier. — Je crains que si, madame.

M. Caluwé (CVP). — Le FPR, en 1993-1994, constituait-il un groupe monolithique ou était-il sujet à des tensions divergentes ?

M. Prunier. — Il m'est difficile de répondre précisément à cette question parce qu'à partir de ce moment-là, je n'ai plus eu de contacts suivis avec le FPR. J'ai, un peu naïvement, pensé que les accords d'Arusha allaient s'appliquer. Je ne sais pas si, au sein du FPR, il y avait une frange modérée et une autre qui voulait que tout éclate.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Estimez-vous possible qu'avant le génocide, la Belgique ait pu rester neutre ?

M. Prunier. — Je ne le pense pas. Si dans la salle, ici, il y a des gens qui sont favorables au gouvernement actuel, à l'époque, il y en avait plus encore qui étaient favorables au gouvernement en place. La Belgique ne pouvait pas être neutre. Il y avait un destin colonial qui lui collait à la peau. Cela s'explique par le lien spécial que la Belgique entretenait avec le Rwanda.

Tout le réseau social-chrétien était en faveur du régime et cela dès 1962. Il y avait sans doute de bonnes raisons à cela.

En effet, la communauté hutue ne semblait pas si méchante que cela et le président Habyarimana avait finalement une meilleure image que celle d'Idi Amin Dada en Ouganda, de la dictature au Burundi et de Mobutu au Zaïre. La partialité belge était énorme et pour un Rwandais, le Belge s'est naturellement indentifié au Hutu-Power.

Mme Willame-Boonen (PSC). — Mais dans les derniers mois, les troupes belges ont accompagné le FPR dans leur marche vers Kigali.

M. Prunier. — Oui, et cela a provoqué le syndrome de l'amant trahi. Les Belges étaient considérés comme un allié naturel et leurs attitudes pro-FPR ont été interprétées comme une trahison, ce qui n'a pas été le cas pour les Français.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais). — Quels sont les influences et les réseaux dont disposait le FPR et quelles techniques utilisait-il pour rallier les gens à sa cause ?

M. Prunier. — C'est un exemple typique de propagande hutue.

Le FPR a bien sûr des réseaux mais il n'y a pas de Tutsis puissants en exil hormis ceux en Ouganda. C'est le mythe de la belle-fille tutsie utilisée pour séduire les Blancs. C'est de la paranoïa raciste.

Le FPR n'a pas bénéficié d'un réseau d'influence puissant. Rien de comparable aux juifs américains qui aident Israël, ni même aux Erythréens qui ont eu le temps durant trente ans de mettre au point une stratégie délibérée de pénétration. Le FPR, quant à lui n'a été créé qu'en 1987 et n'a donc pas eu beaucoup de temps pour s'organiser.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais). — Est-il exact que le Fpr dispose d'une énorme machine médiatique pour convaincre les gens ?

M. Prunier. — Cela tient au passé historique. Pendant plus de trente ans, les Tutsis ont été favorisés par les Belges. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que les enfants de l'élite tutsie soient cultivés.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais). — Les événements au Rwanda se situaient-ils dans l'optique d'un grand empire tutsi ?

M. Prunier. — C'est encore un stéréotype. L'empire tutsi n'a jamais existé que dans les esprits enfiévrés des Hutus et de quelques Tutsis peut-être.

Bien que faisant partie de l'élite, les Tutsis du Rwanda et ceux du Burundi sont des frères ennemis. Ceux qui vivent au Kivu ont quitté le Rwanda au XIX^e siècle, soit parce qu'ils avaient perdu une guerre dynastique soit pour des raisons économiques.

Pour Kagamé, le Burundi est un véritable sujet de préoccupation, car s'il venait à imploser, il devrait accueillir 700 000 réfugiés tutsis, ce qu'il ne souhaite pas. Quant à Museveni, il ne souhaite plus s'occuper de la question. Ses soucis majeurs sont le Soudan et l'unité de l'Afrique économique de l'Est. Il n'a d'ailleurs affirmé en novembre 1996, à l'occasion de la guerre du Kivu, qu'il n'était pas opposé à une intervention unilatérale française à condition que le Kivu ne retourne pas à Mobutu.

— La réunion est close à 18 h 10 m.